FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° **2021_19001_0047**

A Marseille, le 15/12/2021

Direction Générale Adjointe Ville Protégée

Adresse du profil acheteur : david.graff@bmpm.gouv.fr / bureau.marches@bmpm.gouv.fr

Objet :
Fourniture et livraison de pièces détachées, accessoires et consommables pour les embarcations à moteur in-bord au profit du bataillon de marins-pompiers de Marseille, en 2 lots.

Lot 1 : Fourniture et livraison de pièces détachées, accessoires et consommables pour embarcations à coque "résine".

Lot 2 : Fourniture et livraison de pièces détachées, accessoires et consommables pour embarcations à coque "aluminium".

RÉPONSE SUITE A UNE DEMANDE D'INFORMATION

Question n°1 posée le 13/12/2021 :

« Bonjour, pour le fabricant ZF, vous demandez 1 Kit embrayage inverseur ZF63 P/N 3312199051. Hors cette référence ne correspond pas à un kit mais à un Arbre d'Entrée. Pouvez-vous SVP me communiquer la bonne référence. Merci d'avance et bonne journée. *»*

Réponse n°1 transmise le 15/12/2021 :

Suite aux vérifications de la personne publique, portant sur la référence 3312199051 (Fabricant ZF), il s'avère que la **désignation** de la dite référence apparaissant à l'article 1 de l'acte d'engagement « BPU » de chaque lot et aux annexes 2 et 3 du règlement de consultation « DQE », est erronée.

En effet, la référence 3312199051 a pour désignation « arbre d'entrée » et non « kit embrayage inverseur ZF63 ».

La référence, ZF : 3312199051, mentionnée à l'article 1 de l'acte d'engagement « BPU » de chaque lot et aux annexes 2 et 3 du règlement de consultation, est celle demandée par la personne publique.

Ainsi, il y a lieu de corriger cette erreur matérielle comme suit :

au lieu de :

‘’

Fabricant / fournisseur	Désignation	Référence	Référence de substitution, le cas échéant*	Prix unitaire (en € HT)
ZF	Kit embrayage inverseur ZF 63	3312199051		€ HT

‘’

Il convient de lire :

‘’

Fabricant / fournisseur	Désignation	Référence	Référence de substitution, le cas échéant*	Prix unitaire (en € HT)
ZF	Arbre d’entrée	3312199051		€ HT

‘’

Par conséquent, le représentant du pouvoir adjudicateur modifie en ce sens les pièces suivantes :

- l’article 1 de l’annexe 1 de l’acte d’engagement de chaque lot intitulé « bordereau de prix unitaire » ;
- les annexes 2 et 3 du règlement de consultation intitulées « détail quantitatif estimatif ».

Chaque candidat ayant retiré le DCE de la consultation en a été averti.

La date limite de remise des offres prévue le 04/02/2022 à 16h00 est maintenue.